

**Procès verbal du Conseil d'École du RPI CERE-LA-RONDE/GENILLE/LE LIEGE
Mardi 23 juin 2020 à 18h00 à Céré-la-Ronde.**

Présents :

Madame BONNET, Directrice de l'école élémentaire de Céré-la-Ronde.
 Madame SIGONNAUD-BASTARD, Directrice de l'école primaire de Genillé.
 Mesdames DOMINE, HABERT, RIOLLAND, ROBIN, ROCHETTE-CASTEL, et Monsieur TALOT, enseignants.
 Messieurs ADJADJ et ALFANDARI, Maires du Liège et de Genillé.
 Madame BORDINAT, élue de la commune du Liège, Messieurs HARDOUIN et MEUNIER, élus des communes de Céré-la-Ronde et de Genillé.
 Madame MASSIOT, Déléguée Départementale de l'Education Nationale.
 Mesdames CINÇON, VERMEULEN, VILLEGER et Messieurs AUBINEAU et LAURANT, Parents d'élèves élus.
 Mesdames LAGRANGE, MILCENT et NICOLAS, ATSEM.

Excusés :

Monsieur ROUYER, Inspecteur de l'Education Nationale.
 Mesdames CHEVILLION, MOREL, SIMON, et Monsieur COUSIN, Enseignants.
 Monsieur DUVIVIER, Maire de la commune de Céré-la-Ronde.
 Mesdames PEGUET et RAFFNER, Parents d'élèves.

1) Approbation du procès verbal du conseil d'école du 5 mars 2020

Le PV du conseil d'école du RPI a été approuvé à l'unanimité.

2) Effectifs et répartitions prévus pour la rentrée de septembre 2020

Cette année, pour la première fois, étant donné le contexte de crise sanitaire, les inscriptions des nouveaux arrivants se sont faites de manière totalement dématérialisée.

2020/2021	GENILLE								CERE
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM2	CM1
	3/ potentie l de 22	20	18	13	17	15	22	22	25
	Maternelle = 54 (= par rapport à 2019-2020)				Elémentaire = 76 (-13 par rapport à 2019-2020)				Total = 25
	Total = 130 (-13 par rapport à 2019-2020)								(+2 par rapport à 2019-2020)
	Total RPI = 155 (-11 par rapport à 2019-2020)								

On note 7 radiations non prévues qui font suite à un déménagement de 3 familles de 2 et 3 enfants.

Moyenne de 22 élèves par classe. D'autres inscriptions sont à prévoir

Répartition des élèves dans les classes :

- École de Genillé :

3 TPS / 20 PS = 23	Mme ROCHETTE-CASTEL	6 CP / 15 CE1 = 21	Mme ROBIN
18 MS / 5 GS = 23	Mme RIOLLAND	22 CE2	Mme HABERT
8 GS / 11 CP = 19	Mme SIGONNAUD-BASTARD	22 CM2	M. TALOT

Le découpage entre les GS et CP sera rebrassé afin de ne pas avoir les mêmes élèves ensemble tout le temps.

- École de Céré-la-Ronde

25 CM1	Poste redemandé par Mme BONNET. Résultats du mouvement, vendredi 26 juin.
--------	------------------------------------------------------------------------------

3) Approbation des listes de fournitures de rentrée

Pour tous les élèves du RPI (de la TPS au CM2) :

- un cartable suffisamment grand pour contenir un cahier 24x32,
- **des baskets (à scratch pour les enfants ne sachant pas attacher leurs lacets) avec des semelles ne marquant pas le sol pour le gymnase,**
- **une boîte de mouchoirs.**

TPS/PS :

- 5 photos,
- un change,
- 5 sacs en plastique,
- un paquet de semoule à couscous.

MS/GS :

- un change,
- 5 sacs en plastique.

CP :

- 2 trousse qui resteront à l'école :
 - une avec le matériel quotidien : une gomme, de la colle en bâton (pas de colle liquide !), un crayon à papier, un taille-crayon avec réservoir, 4 stylos (un bleu, un rouge, un vert et un noir – Bic, sans vouloir faire de publicité, ce sont les seuls qui continuent à écrire, même grignotés ! ...),
 - une deuxième trousse contenant 12 crayons de couleur et 12 feutres,
- une chemise à élastique avec 3 rabats, marquée au nom de l'enfant,
- une règle plate en plastique transparent d'au moins 20 cm,
- une paire de ciseaux.

CP/CE1 :

- 2 trousse qui resteront à l'école :
 - Une trousse avec le matériel quotidien : une gomme, trois tubes de colle, un crayon de papier, un taille crayon avec réservoir, 4 stylos (bleu, rouge, vert et noir) et un chiffon pour ardoise.
 - Une deuxième trousse contenant 12 crayons de couleur et 12 feutres.
- 2 boites en plastique pour ranger les étiquettes.

CE2 :

- 1 trousse pour le matériel quotidien
- 1 trousse contenant 12 crayons de couleurs et 12 feutres
- 1 gomme
- 5 tubes de colle (de 20g)
- 3 crayons à papier
- Un taille-crayon avec réservoir
- 4 stylos (un bleu, un rouge, un vert et un noir)
- Un chiffon pour ardoise
- 5 feutres Velléda
- 1 blouse ou 1 vieux tee-shirt ou 1 vieille chemise à manches longues (pour les arts visuels)
- 1 boîte en plastique pour ranger les étiquettes.

Remarques : Tout le matériel, même supplémentaire, devra être apporté le jour de la rentrée. Le matériel supplémentaire (colles, crayons à papier, feutres Velléda) sera stocké en classe dans une boîte au nom de l'enfant. Il ne sera donc rien demandé durant l'année. Mme HABERT distribuera elle-même le matériel nécessaire pour éviter toute confusion.

CM1 :

1 trousse peu encombrante pour le matériel de tous les jours, non garnie car tout sera fourni par l'école, y compris les crayons.

PAS D'AGENDA : il sera aussi fourni par l'école.

CM2 :

- une trousse avec le matériel de base : 1 stylo vert/1 stylo noir/1 stylo bleu/1 stylo rouge - PAS DE CRAYON 4 COULEURS !
- 2 crayons de papier
- une gomme
- un tube de colle
- 12 feutres de couleur et 12 crayons de couleurs
- un taille-crayon à réservoir
- une règle plate 30 cm en plastique
- une équerre en plastique
- un compas (métal ou plastique)
- une paire de ciseaux

PAS D'AGENDA : il sera distribué gratuitement aux CM2 puisque l'opération « Agenda santé », menée par la Ligue contre le cancer, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire est reconduite pour l'année scolaire 2020-2021.

La liste de matériel a été approuvée à l'unanimité.

4) Projets (« Label Ecoles Numériques 2020 », intervenants anglais et musique)

Appel à projets LEN 2020 :

Cet appel à projets est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles rurales.

Critères d'éligibilité : communes de moins de 3 500 habitants, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 3 000 €. La subvention de l'État couvre 50 % de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7 000 €.

Objectifs :

- favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui)
- rendre possible l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire;
- favoriser la relation entre les familles et l'école ;
- développer un ENT

pour renforcer l'équité territoriale et résorber la fracture dans les usages du numérique, dont on a tant entendu parler ces derniers temps.

La subvention de l'État pourra être sollicitée sur tout ou partie du financement :

- des équipements numériques de la classe (dispositif interactif de visualisation collective par exemple) ;
- des services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents (ENT)

Le financement du VPI demandé pour la classe de GS/CP pourrait tout à fait rentrer dans ce cadre.

+ remplacement de l'ordinateur de direction sous windows 7 qui ne peut plus être mis à jour (idem ordinateurs de Mme ROBIN et de M. TALOT)

Le dossier de candidature est à déposer avant le 15 septembre 2020.

Un ENT a été utilisé cette année à Céré ainsi qu'un blog et Mme BONNET demande aussi une participation à ce projet. Une demande par commune et/ou RPI est possible.

Un site d'école a été mis en place pendant le confinement. Le lien sera donné à la rentrée prochaine.

Monsieur Meunier précise qu'un premier projet avait été mis en place en 2017. Un engagement a été signé pour l'installation de la fibre fin 2021 à Genillé, l'école pourrait donc y être intégrée. Pour l'installation des ENT, une mise en place rapide est possible et cette demande est validée.

Cependant, pour le remplacement des ordinateurs de direction, de Mme Robin et M.Talot, il est précisé que le rachat des périphériques représente un coût élevé de mise à jour donc ceci peut rester en suspens et reste à étudier.

Intervenant anglais :

Nous souhaiterions faire appel à un intervenant "anglais" l'année prochaine. Nous avons pris conseil auprès de la Conseillère Pédagogique Départementale en Langues Vivantes Etrangères. C'est effectivement envisageable. Il reste à définir le cadre des interventions. L'intervenant pourrait être un professeur du secondaire, un intervenant non enseignant, bénévole ou rémunéré. Il arrive qu'une municipalité prenne en charge ce type d'intervention.

L'école doit compléter une demande d'intervenant extérieur, comme pour toute intervention s'inscrivant dans la durée. L'enseignant pourrait ainsi recevoir une aide extérieure, les élèves pourraient bénéficier d'un anglais authentique et être davantage exposés à l'oral... ce qui leur permettrait de progresser.

L'idée est de considérer la plus-value que cela apporterait car il est vrai que l'enseignement des LVE est encore problématique pour certains enseignants qui ne se sentent pas à l'aise avec cette discipline.

Si l'Education Nationale participe de son côté, Monsieur le Maire n'est pas fermé à participer par la suite.

Intervenant musique :

Après consultation du Conseiller Pédagogique Départemental en Education musicale, nous allons prendre contact avec les CMR (Centre des Musiciens Ruraux) et le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants), pour que l'école devienne un éventuel lieu de stage.

Mails envoyés, en attente de réponses.

Par le passé, des dossiers de demande d'accueil de stagiaire du CFMI ont été déposés... sans succès. Qu'en serait-il pour 2020/2021 ?

Le projet consisterait en une intervention régulière dans toutes les classes du RPI avec pour objectif final un spectacle commun à tout le RPI. Le RPI pourra amener un fond de 4000 euros, don du Comité des fêtes et demande un complément auprès des mairies du RPI, afin de lancer le projet. Ce principe a été validé avec une aide financière envisagée, sous présentation du devis et du projet finalisé.

5) Travaux

La semaine dernière nous avons fait le point avec M. MEUNIER sur les travaux à prévoir à plus ou moins long terme. Les prioritaires sont :

- Isolation phonique de la porte de la classe de Mme ROBIN donnant sur la cour maternelle : ce sera effectué sur le budget 2021 ou plus tôt si possible.
- Plancher du dortoir : cet axe est prioritaire pour le conseil mais représente un coût élevé; il est donc proposé d'envisager une autre solution, et un éventuel réaménagement des locaux...Car il serait trop long et coûteux de construire un autre bâtiment. Une réparation provisoire de la fuite sera effectuée pendant les vacances d'été.
- Pression des robinets dans les sanitaires filles côté maternelle : ce souci sera vérifié pendant les vacances d'été.
- Pose de petites cloisons séparatives dans les sanitaires garçons côté garderie et installation d'un crochet pour maintenir les portes : ces travaux seront effectués pendant les vacances d'été.
- Vérification des stores extérieurs pendant les vacances d'été.
- Peinture de la classe de Mme HABERT et remplacement du mobilier (chaises de la classe de Mme HABERT et/ou tables et chaises de la classe de Mme RIOLLAND) : le maximum sera fait pour 2020 mais le reste passera sur le budget 2021.

A noter que des travaux seront effectués sur le préau coté garderie. En ce qui concerne la peinture et le mobilier, la mairie est en attente des devis.

Travaux à Céré -La -Ronde :

- En ce qui concerne les canalisations : l'eau est trouble à l'étage (cela peut être lié aux récents travaux), ce souci sera revérifié.
- Demande de changement du lavabo des sanitaires à l'étage.
- Stores intérieurs coincés (à revoir avec le budget 2021).

6) Bilan du projet d'école

La reprise de chaque axe a eu lieu; ce projet a été validé l'an dernier et reste valable jusqu'en 2022.

Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

La crise sanitaire a eu raison :

- des rencontres programmées avec le RAMEP d'où la diminution du nombre de TPS inscrits pour la rentrée ?
- des actions menées dans le cadre de la liaison CM2/6ème (projet théâtre malheureusement inachevé et interventions ajournées des professeurs de 6^{ème} à l'école : nous espérons reprendre ces interventions l'an prochain).

Les liaisons entre les enseignants seront encore plus importantes cette année que d'habitude pour favoriser l'adaptation des élèves lors du passage dans la classe supérieure; la crise ayant creusé les écarts... Il y aura un point de vigilance à avoir à ce niveau-là. D'où le stage de réussite proposé durant la première semaine de vacances. Le suivi aura été inégal d'une famille à l'autre.

Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

L'objectif est de développer la co-éducation : depuis le 16 mars, les parents ont été sollicités, conseillés. Ils ont joué un rôle essentiel pour assurer la poursuite de l'instruction dispensée à distance. De nouvelles relations se sont créées avec les familles avec la continuité pédagogique.

Les seuls échanges qui se sont faits avec les nouveaux inscrits l'ont été par mail ou appel téléphonique. C'est pourquoi nous allons proposer des visites de l'école pour faire connaissance afin que la rentrée se passe du mieux possible (échelonnée sur une semaine pour les TPS/PS ?) Ces visites seront virtuelles puis physiques (trois sessions prévues : 30 juin, 3 juillet, 7 juillet) puis une visite d'école avec Madame la Directrice le 2 juillet.

Une demande de service civique sera faite, comme tous les ans, mais pas de candidat dans notre secteur géographique !

Engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles

Malgré l'union des partenaires de l'école (élus, enseignants, parents) pour essayer de sauver le ¼ temps « ruralité » menacé par une mesure de carte scolaire, le poste de Mme SIMON a été fermé même s'il figure dans le projet d'école valable pour la période 2018/2022. Les élèves du cycle 2 ne pourront plus bénéficier de l'aide précieuse apportée par Mme SIMON à partir de la rentrée.

Pour pallier ce manque, nous avons prévu d'organiser un décloisonnement tous les débuts d'après-midi pendant une heure trente environ pour nous retrouver avec des simples niveaux, en GS, CP et CE1.

Un autre objectif de cet axe est de réduire les inégalités territoriales d'accès à l'offre culturelle : malheureusement, toutes les classes n'ont pas pu aller au cinéma ou participer au prix Unicef proposé par la médiathèque de Genillé à cause de la pandémie...

7) Dispositif « vacances apprenantes » et stage de réussite

« Vacances apprenantes »

Les interventions des animateurs se dérouleraient à l'école de Genillé, les après-midis du 6 au 17 juillet 2020.

Le public visé serait des élèves du CP au CM2 à raison de 2 groupes encadrés par Mme Habert, Mme Robin et M.Talot. Plusieurs devis sont en attente auprès de plusieurs intervenants.

Cependant après exposition du projet, les mairies s'opposent à celui-ci pour manque de précision, d'organisation et de cadre juridique. Par conséquent, aucune aide financière ne sera apportée par les mairies. Les vacances apprenantes n'auront donc pas lieu sur le RPI. Le maire de Genillé qualifie cette organisation « d'inacceptable » à quelques jours de l'échéance...

Stage de réussite :

3 enseignants de l'école se sont portés volontaires pour encadrer ce stage qui est proposé aux familles qui ont des enfants fragiles au niveau scolaire. Ce stage est étendu à toutes les classes.

Nous attendons les réponses des familles pour le vendredi 26 juin au plus tard.

Nous avons reçu l'autorisation d'utiliser éventuellement les locaux scolaires du lundi 6 au vendredi 10 juillet, mercredi compris de 9h à 12h à Genillé, pour des groupes de 5 à 6 élèves environ.

8) Bilan de la crise sanitaire liée au Covid-19

Depuis le 13 mars, nous avons cessé de construire, déconstruire, reconstruire... de nous adapter aux directives changeantes et souvent dans des délais très courts.

La directrice tient à sincèrement remercier ici tous les membres de la communauté éducative (élus des trois communes du RPI, représentants de parents, enseignants, ATSEM, personnel communal, membres de l'association de la cantine...) personne n'a ménagé ses efforts et n'a compté son temps pendant cette période inédite pour que les élèves bénéficient de la continuité pédagogique à distance mais aussi pour que les enfants des familles qui souhaitaient remettre leur enfants à l'école puissent y être accueillis dans le respect du protocole sanitaire qui a évolué... Nombreuses visioconférences, innombrables mails, SMS, appels téléphoniques... certains ont réalisé des prouesses avec les outils numériques qu'il a fallu apprendre à utiliser dans un temps record !

On a vraiment cherché à garder un contact régulier avec toutes les familles pour ne laisser aucun enfant sur le bord de la route. Envois de documents papier pour ceux qui n'avaient pas d'imprimante, prêt de 3 ordinateurs par la mairie de Genillé (6 enfants concernés)....

Depuis le début de la crise, nous avons dû effectuer 3 rentrées (18 mai, 2 juin et 22 juin) et faire face à la mise en place de 2 protocoles sanitaires.

Une trentaine d'enfants ont été accueillis au début (en comptant ceux de la classe de CM1 de Céré « délocalisée ») puis à compter du 2 juin, une trentaine d'élèves de l'école de Genillé ont été accueillis chaque jour à l'école (57 sur 2 jours) sur 143 au total et 18 enfants étaient inscrits au maximum sur 2 jours en continuité d'accueil.

Aujourd'hui nous comptons 2 ou 3 élèves absents par classe à compter du 22/06.

A Céré : 21 élèves ont été accueillis sur 2 jours et 5 élèves en continuité d'accueil à partir de juin.

Le ressenti des parents est positif. Ils ont apprécié l'adaptation de l'équipe enseignante. Ils soulignent cependant la difficulté de travailler dans une famille nombreuse avec parfois un seul ordinateur (contraintes techniques avec des soucis récurrents de réseau ou de connexion internet). Les débuts ont parfois été difficiles et chaque élève a travaillé « à sa manière » donc il n'était pas toujours facile de s'adapter en tant que parent. Les parents se sont mis « la pression » et cela a souvent été source de conflit avec leurs enfants. Ils ont apprécié que les ATSEM aient été associées pour éviter une perte de lien due au confinement avec les maternelles. Ils ont aussi apprécié l'outil de classe virtuelle, le prêt d'ordinateurs et les envois quotidiens de mails. Le retour est donc dans l'ensemble positif.

Suite à tous ces retours, Monsieur le Maire de Genillé souligne cependant : « Si cela doit se refaire, si l'Etat revient avec un flou artistique, on entrera alors en conflit avec l'Etat et le Préfet. La première période était due à de l'impréparation. Aujourd'hui nous savons que les enfants ne sont pas un danger. Si nous ne recevons pas de consignes précises, il ne faudra pas reconfiner comme on l'a fait. Ce sera à faire en fonction de la couleur des zones, le confinement a un trop fort impact économique et psychologique sur les personnes. Il faudra juste ne pas revenir à l'école si l'on revient d'une zone à risques pendant la quatorzaine, c'est tout.»

Madame la Directrice a précisé que les enseignants ont une hiérarchie, qu'ils suivront les consignes.

Ce à quoi Monsieur le Maire a répondu : «Vous aurez un arbitrage à faire. On ne reproduira pas ce qui a été fait. Vous aurez votre libre arbitre. Nos communes ne pourront pas se permettre de refaire ce qui a été fait jusque-là.»

9) Questions préparées (aucune)

10) Autres points abordés en fin de séance

a/ Fin d'année festive avec les Olympiades à Genillé :

Des olympiades avec toutes les classes auront lieu au stade de Genillé le 3 juillet. Chaque classe restera ensemble afin d'éviter le brassage des élèves. L'accès aux vestiaires sera possible grâce à la mairie ainsi que le déplacement du mobilier pour préparer les stands, avec la participation des parents.

b/ A Céré, une sortie en forêt est prévue avec la LPO ainsi qu'une mini kermesse avec l'intervention des artisans du village.

c/ Les ATSEMS ont tenu à remercier la municipalité pour leur aménagement du temps de travail lors de cette crise; remerciements partagés par la mairie.

d/ L'APE confirme l'envoi d'une lettre avec une trésorerie donnée à hauteur de 23 euros par enfant pour l'an prochain et son intention de faire une fête ou un temps fort pour les anciens CM2 (futurs 6èmes).

e/ La classe découverte est annulée l'an prochain car l'OCCE ne couvre pas les assurances en cas de soucis à cause de la pandémie ce qui oblige les CE2, CM1 et CM2 à annuler le voyage. L'APE va être remboursée.

f/ Une vigilance jaune canicule est prévue pour cette fin de semaine et tout sera mis en place afin d'être les plus vigilants auprès des élèves.

Nous nous retrouverons en septembre et devrons peut-être à nouveau faire face à d'autres rebondissements...

En attendant, Madame la Directrice souhaite à tous de passer des vacances d'été des plus agréables et reposantes. Ces vacances sont encore plus méritées que d'habitude étant donné les épisodes inédits vécus ces derniers mois...

Séance levée à 20h20 .

Secrétaire de séance,
M.TALOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TALOT' with a long horizontal stroke extending to the right.

Présidente de séance,
Mme SIGONNAUD-BASTARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'SIGONNAUD-BASTARD' with a large, stylized initial 'S'.